

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018**  
**DELIBERATION N° 43**

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le  
06 avril 2018*

*Le Maire*

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de M. Esmieu,*

**OBJET : MARCHES PUBLICS** – Fourniture de mobiliers urbains divers – Lots n°1 et 5 – Avenants n°1 de transfert des marchés n° 15107 et 15111.

En décembre 2015, la Ville de Bayonne a conclu les marchés n° 15107 et 15111 avec la société DECLIC d'une durée d'un an reconductible trois fois pour des périodes d'un an chacune, pour la fourniture de mobiliers urbains divers qui correspondaient aux lots suivants :

- lot 1 : potelets de protection diamètre 76 et potelets simples diamètre 60 avec système amovible ;
- lot 5 : porte-sacs avec couvercles de couleur.

Il a été procédé à une restructuration juridique du groupe LOREVAD auquel appartenait la société DECLIC (RCS Bordeaux n° 399.199.488), corrélativement à la cession de ce groupe à la société FLOGICO.

Ainsi, par souci de simplification des structures du groupe, la société DECLIC a été dissoute sans liquidation en date du 30 décembre 2017 par transmission universelle de son patrimoine à sa société mère, la société LOREVAD (RCS Bordeaux n° 410.900.435) qui poursuit, sans aucun changement, l'activité de la société DECLIC.

La restructuration juridique est devenue effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ainsi depuis cette date, la société LOREVAD, représentée par Marie FARBOS, Présidente, se substitue à l'ancien titulaire de ces marchés et reprend l'intégralité des droits et obligations découlant de l'exécution de ces contrats. Les clauses et conditions des contrats initiaux sont maintenues.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants n° 1 aux marchés n°15107 et 15111 correspondants, joints en annexe.

*Ont signé au registre les membres présents.*

### **ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne